



Conseil des
écoles publiques
de l'Est de l'Ontario

Politique d'inclusion

Préparée juin 2021 (*Révision faite au mois de février 2022*)



École secondaire publique
Pierre-de-Blois

1310, Chapman Mills drive
Nepean, (Ontario) K2J 3T9
Tél : 613-742-8960 (temporaire)
pierre-de-blois@cepeo.on.ca

Philosophie de la politique d'inclusion de l'établissement

Philosophie de l'établissement

Tel qu'indiqué par sa vision, l'école secondaire publique Pierre-de-Blois permet aux élèves de maîtriser des compétences globales transférables et d'acquérir un savoir-faire technique et technologique pratique. Par le biais de l'apprentissage par l'expérience et de projets interdisciplinaires engageants dans un milieu inclusif et ouvert sur le monde, les élèves sont prêts à amorcer avec succès des études postsecondaires ou à s'entreprendre sur le marché du travail.

L'inclusion, l'une des valeurs fondamentales de l'école, est transparente dans l'ensemble des activités de la communauté éducative. L'école offre des programmes diversifiés répondant aux besoins particuliers de ses élèves. À l'exception de la classe distincte et de la classe ressource, l'école offre le Programme d'éducation intermédiaire à l'ensemble de ses élèves.

Toutefois, la vision de l'IB inspire l'ensemble des classes incluant les classes distinctes. Tous les élèves participent aux projets interdisciplinaires et vivent l'apprentissage authentique autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la salle de classe. Ces expériences d'apprentissage permettent aux élèves de développer pleinement leur potentiel et les qualités du profil de l'apprenant.

Définition

L'IB définit l'inclusion telle que suit: "L'inclusion est un processus continu qui vise à élargir l'accès à l'apprentissage et à accroître l'engagement de tous les élèves, en identifiant et en supprimant les obstacles." ([La diversité d'apprentissage et l'inclusion dans les programmes de l'IB, p.2](#))

Bien-être et inclusion

L'école secondaire publique Pierre-de-Blois, faisant partie du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO), a mis de l'avant des valeurs fondamentales depuis son lancement en 2020. L'une d'entre elles est l'inclusion, celle de nos élèves dans un climat empreint de respect à la diversité.

Cette inclusion se fait dans une ambiance de bien-être et de sécurité. Une grande importance est accordée à la réussite de tous les élèves ayant des besoins particuliers. Des activités sont réalisées pour promouvoir le bien-être et la santé mentale chez les élèves. Lors des journées décloisonnées, les orienteurs de chaque cycle organisent à l'occasion des ateliers de santé mentale abordant des sujets tels que le stress, l'acceptation des différences, etc.

Encadrée de paramètres rigoureux, l'École secondaire publique Pierre-de-Blois offre différents plans, curriculums et services pour que chaque élève puisse réussir équitablement.

Ainsi, cette mission s'arrime avec celle de l'IB qui s'engage à former des jeunes citoyens avec les compétences du XXI^e siècle (voir notre [référentiel pédagogique](#)) «dans un esprit d'entente mutuelle et de respect interculturel» ([Mission de l'IB](#).) Cette politique en matière d'éducation inclusive permet la compréhension de l'ampleur de l'énoncé de la *Mission de l'IB* qui énonce: «[...]être empreints de compassion, et à comprendre que les autres, en étant différents, puissent aussi être dans le vrai».

Mise en oeuvre

À l'ÉSP Pierre-de-Blois, le personnel enseignant différencie ses stratégies d'enseignement afin d'assurer la réussite de l'ensemble des élèves et offre des occasions d'apprentissage diversifiées et adaptées à leurs besoins. Plusieurs rencontres ponctuelles sont prévues à l'horaire avec divers intervenants pour s'assurer du suivi de tous les élèves. Les enseignants fonctionnent en réseau afin d'assurer l'implantation de stratégies gagnantes pour tenter d'optimiser les occasions d'apprentissages de tous les élèves et de respecter les différents styles d'apprentissages qu'ont ceux-ci.

La sensibilité internationale est présente dans le cadre de l'enseignement ainsi que dans les activités parascolaires. Plusieurs ateliers lors des journées décloisonnées servent à présenter la portée internationale et communautaire associée aux tâches quotidiennes des élèves. De plus, les plans d'unités servent à assurer cette portée dans l'enseignement journalier.

La communauté scolaire entière appuie l'élève dans son cheminement dans le but de lui permettre de développer les qualités du profil de l'apprenant de l'IB et le profil de sortie de l'école. Par exemple, la direction ainsi que les intervenants pédagogiques sont transparents en déployant des efforts continus pour bien expliquer les habiletés ciblées, mais aussi des moyens ou formations pour les acquérir. Grâce à cet encadrement, au niveau social, émotionnel et physique, l'élève sera libre d'explorer son identité personnelle et culturelle.

De plus, l'IB traite de la diversité des apprenants en soulevant que tout élève est unique et qu'un diagnostic ne fournit pas d'indicateurs fiables du potentiel d'un élève ni de stratégies d'enseignement appropriées ([La diversité d'apprentissage...](#), p.3). Afin de répondre à cette variabilité, l'IB met en valeur la conception universelle de l'apprentissage. Selon l'IB, "alors que l'enseignement différencié répond aux besoins individuels des élèves, la [conception universelle de l'apprentissage](#) utilise une conception proactive de l'environnement et des programmes d'études." ([La diversité d'apprentissage et l'inclusion dans les programmes de l'IB](#), p.15) Cet encadrement porte l'enseignant à considérer les différents moyens de représentation, d'action, d'expression et d'engagement de la part de l'élève. Le personnel enseignant de l'ESP Pierre-de-Blois privilégiera cet encadrement.

Aménagements

L'école secondaire publique Pierre-de-Blois offre une gamme de services et de programmes diversifiés dans le domaine des élèves ayant des besoins particuliers tout en respectant la *Loi sur l'éducation* ontarienne et dont les balises reposent sur le [Guide de politiques et de ressources](#) du Ministère d'éducation de l'Ontario.

Ces élèves sont parfois officiellement identifiés comme élèves en difficulté. Les besoins de ces élèves sont définis par le Ministère de l'Éducation de l'Ontario grâce à la Loi sur l'Éducation et plus particulièrement au Règlement 181/98. Ces derniers régissent les procédures à suivre pour identifier ces élèves et leur fournir les ressources dont ils ont besoin pour participer pleinement à leur éducation.

Le Plan d'enseignement individualisé, préparé pour l'élève ayant des besoins particuliers, met en valeur les forces et les besoins de l'élève tout en prévoyant les adaptations en guise d'aménagement

pour permettre à l'élève de réussir. De plus, ce plan précise les attentes pédagogiques modifiées ainsi que les attentes différentes qui permettront de travailler les besoins de l'élève. Ce plan est préparé en collaboration avec les différents membres de la communauté scolaire tout en consultant les ressources de l'IB dont le document [Répondre aux divers besoins éducationnels des élèves dans la salle de classe.](#)

Au-delà d'une pédagogie différenciée, l'IB indique dans le document [Politique d'accès et inclusion](#), qu'il s'avère nécessaire de réduire ou de minimiser les obstacles à l'éducation des élèves en assurant des aménagements à des fins d'accès et d'inclusion. Ces aménagements doivent être prévus autant dans la séquence d'enseignement, dans les activités d'apprentissage, dans les évaluations formatives que lors des évaluations sommatives. L'établissement communiquera à l'IB les besoins de l'élève en termes d'aménagements en lien avec les évaluations sommatives et les tâches liées au portfolio électronique ainsi qu'en lien avec le projet personnel.

Certains aménagements, tel que décrit dans la [Politique d'accès et d'inclusion](#) de l'IB, nécessitent l'approbation de l'IB. Les aménagements sont prévus afin d'adresser les obstacles confrontés par l'élève en besoin et ne procurent aucun avantage à l'élève. Ainsi, les normes d'évaluation sont maintenues et celles-ci sont équitables par rapport à l'ensemble des candidats. La Politique d'évaluation de l'établissement exige que l'administration d'évaluation soit cohérente, équitable, inclusive et transparente, afin d'être alignée avec l'application concrète 404-03 de la norme liée aux approches de l'évaluation [Norme et mise en oeuvre des programmes et applications concrètes \(2020\).](#)

Approches soutenant l'inclusion

De différentes approches sont favorisées à Pierre-de-Blois pour faciliter la démarche d'inclusion des élèves ayant des besoins éducationnels spéciaux tout en répondant aux exigences de l'IB:

- L'enseignement est adapté de différentes façons: enseignement plus concret par l'utilisation de supports physiques, reformulation des consignes ou des explications, renforcement des comportements attendus;
- L'enseignement est diversifié: enseignement coopératif, travaux en équipe, aide individualisée, vidéos d'aide des enseignants accessibles sur les ordinateurs portables des élèves, récupération, enseignement inversé, l'utilisation des technologies;
- La collaboration entre les membres de l'équipe de travail, les parents et la direction est planifiée et encouragée;
- Un comité de la réussite à réunions hebdomadaires opèrent des suivis de cas d'élèves, des équipes école et/ou des équipes multidisciplinaire en réunissant tous les acteurs nécessaires : directions, enseignants EABP, orienteurs, et autres spécialistes selon les besoins de l'élève;
- Un local, nommé *Le Havre*, supervisé par les enseignants EABP accompagnés par des TES, est aménagé afin d'aider tous les élèves de l'école ayant des besoins physiques, mentaux et/ou émotionnels;
- L'ajout de ressources humaines est établi depuis plusieurs années;
- Deux enseignants en orientation sont affectés au dossier du maintien de la santé mentale de tous les élèves;
- La formation continue est favorisée et permet d'actualiser et d'approfondir les connaissances sur les difficultés des élèves;
- L'accompagnement est une valeur ajoutée par le biais d'une équipe de professionnels: travailleur social, psychologue, technicien en éducation spécialisée, TES en habiletés sociales ainsi que plusieurs autres professionnels selon les besoins requis.

Il va sans dire que toutes ces approches contribuent grandement au succès de l'inclusion des élèves, qui constitue avant tout un succès d'équipe.

Identification des besoins particuliers

Lorsque l'école reçoit des élèves en provenance de l'élémentaire ou d'autres écoles secondaires, elle s'assure d'obtenir toutes les informations concernant le dossier des élèves pour qui des mesures adaptatives étaient appliquées à l'école d'origine (plans d'intervention). L'école s'assure du transfert du dossier d'aide particulière, s'il y a lieu.

Au besoin, des rencontres entre les intervenants des différents milieux sont organisées afin d'assurer la meilleure transmission possible des informations. Au besoin, des rencontres avec les parents, les enseignants concernés ainsi que la direction peuvent avoir lieu afin de mieux comprendre les besoins de l'élève.

En cours d'année, s'il y a lieu, des informations sont recueillies afin de préciser l'évolution des besoins des élèves. Advenant que les besoins de l'enfant mènent à une évaluation psychologique ou médicale, l'établissement mettra sur pied un Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR). Ce comité assurera l'identification de l'élève afin de veiller à suivi judicieux des besoins de l'enfant:

- surdité et surdité partielle
- cécité et basse vision
- handicap de développement
- handicap physique
- autisme
- identification par le CIPR comme surdoué;
- troubles d'apprentissage
- troubles de la parole
- troubles du langage
- déficience intellectuelle légère;
- une déficience intellectuelle légère;
- un trouble envahissant du développement;

Un plan d'enseignement individualisé sera élaboré et mis en place par l'établissement en suivant les recommandations des spécialistes de la santé.

Pour faciliter l'admissibilité des élèves

Les mesures adaptatives nécessaires sont mises en place et consignées au plan d'intervention de l'élève afin de le soutenir dans ses apprentissages. Des formations sur les outils d'aide technologique et sur la différenciation pédagogique sont offertes aux enseignants. Certaines stratégies et moyens pour aider l'élève dans son cheminement sont discutés en rencontre avec les parents afin de lui permettre d'atteindre les objectifs visés.

Au besoin, un soutien personnel individualisé est mis en place pour les élèves.

Mesures adaptatives

- Utilisation d'ordinateurs pour les élèves ayant des difficultés motrices ainsi que pour les élèves dyslexiques et dysorthographiques.
- Utilisation de logiciels tels que Word Q, qui permet la prédiction de mots et la lecture des textes, et Antidote.
- Utilisation de logiciels tels que Kurzweil, qui permet la transcription de langage oral au texte écrit.
- Utilisation d'un dictionnaire électronique dans les matières où il est permis selon le plan d'intervention.
- Augmentation du temps permis pour effectuer une tâche.
- Possibilité d'isoler l'élève pour une tâche donnée.
- Toute autre mesure jugée pertinente au soutien de l'élève dans la mesure où elle est permise par le Ministère de l'Éducation de l'Ontario (MÉO).

Responsabilité partagée

Selon l'IB, "il incombe à l'équipe de direction générale et au conseil d'administration de l'établissement, en consultation avec les professionnels de l'éducation, les spécialistes chargés du soutien à l'apprentissage, les parents, les élèves et tous les interlocuteurs, de mettre en place des processus destinés à supprimer les obstacles à l'apprentissage pour chacun des membres de la communauté scolaire." De plus, "Il incombe aux enseignants, en tant qu'enseignants de tous les élèves, de s'assurer que chaque élève fait l'expérience d'un enseignement et d'un apprentissage qui s'adressent à lui en tant qu'apprenant unique." [La diversité d'apprentissage et l'inclusion dans les programmes de l'IB - Supprimer les obstacles à l'apprentissage \(2020\)](#)

Accompagnement professionnel

Selon les besoins des élèves, différents professionnels peuvent se joindre à l'équipe enseignante afin de soutenir l'élève dans ses démarches d'apprentissage. Qu'il s'agisse d'un besoin ponctuel ou d'un suivi régulier, les professionnels suivants sont disponibles afin de permettre l'inclusion efficace de tous les élèves: travailleuse sociale, technicien en éducation spécialisée, agent de réadaptation, conseillers en orientation, infirmier, etc.

Dans l'éventualité où d'autres professionnels pourraient jouer un rôle important dans nos démarches d'inclusion, nous avons d'excellents liens avec divers partenaires des autres réseaux de l'éducation et de la santé.

Nous disposons donc de l'ensemble des ressources nécessaires pour mener à bien l'inclusion de tout élève ayant des besoins relatifs à son inclusion, et ce, à court, moyen et long terme.

Équipe de services pédagogiques du CEPEO

Le Conseil scolaire offre une panoplie de services au personnel des écoles. Plus précisément, l'équipe de bien-être et sécurité s'assure de l'inclusion de tous les élèves et l'équipe de l'enfance en difficulté veille aux adaptations offertes aux élèves ayant des besoins particuliers. Toutes deux composées de conseillers pédagogiques, ces équipes veillent à offrir des formations régulièrement pour bien outiller le personnel scolaire, tels que les techniciens en éducation spécialisée, les enseignants et les membres de la direction.

Enseignants responsables des curriculums ALF/PANA

Deux enseignants s'engagent dans l'équipe de la réussite afin de planifier des plans d'interventions ciblés pour les élèves à risque d'un point de vue langagier vu leur apprentissage du français comme étant une langue seconde. Ces enseignants appuient et évaluent ces élèves en leur offrant des stratégies pour améliorer leur compréhension de la langue. De plus, ces enseignants responsables du dossier ALF/PANA collaborent avec le personnel enseignant pour le suivi de ces élèves en partageant des ressources, des stratégies pédagogiques, des outils d'évaluation variés en rapport avec le développement de la langue française à l'oral. En collaboration avec la direction et tous les enseignants, les enseignants ALF/PANA assurent la réussite de tous les élèves puisqu'une évaluation des compétences langagières est effectuée pour l'ensemble de ceux-ci.

Enseignants responsables de la réussite des élèves (ERRÉ)

Ces enseignants s'engagent dans l'équipe de la réussite afin de planifier des plans d'interventions ciblés pour les élèves à risque. Ainsi, ils assurent, en collaboration avec les enseignants, les suivis individuels nécessaires pour la réussite de l'élève. Ces enseignants appuient les élèves en leur offrant des stratégies pour améliorer leurs habitudes de travail et leurs habiletés d'apprentissages. De plus, ils collaborent avec le personnel enseignant pour le suivi des élèves à risque en partageant des ressources, des stratégies pédagogiques, des outils d'évaluation variés. Ils encouragent aussi l'harmonisation des pratiques et la différenciation des styles d'apprentissages au sein de l'école. En collaboration avec la direction, les conseillers en orientation et les enseignants EABP, les enseignants ERRÉ assurent la réussite de tous les élèves.

Enseignants pour les élèves ayant des besoins particuliers (EABP)

Les enseignants EABP sont des enseignants qualifiés et formés pour enseigner aux élèves en difficulté à l'école. Ils sont régis par la Loi sur l'éducation de l'Ontario. Ils offrent un appui aux élèves selon les besoins identifiés par le plan d'enseignement individualisé (PEI) en élaborant, enseignant et évaluant les attentes modifiées ou différentes qui relèvent directement d'eux.

De plus, ils accompagnent et collaborent avec le personnel enseignant afin de mettre en place toutes les adaptations du PEI en salle de classe. Ces adaptations sont des éléments clés dans la réalisation du plein potentiel des élèves à besoins particuliers, et ce, dans toutes les matières.

Par la suite, ils s'assurent que l'application des stratégies soit efficace et en lien avec les attentes du PEI de l'élève. Par exemple, ils forment les enseignants et les élèves quant à l'utilisation de la technologie d'aide.

Enfin, ils s'assurent d'une communication continue entre les acteurs clés, tels que les membres de la direction, les autres membres du personnel enseignant, la conseillère en éducation spécialisée (CES), les spécialistes requis, les parents ainsi que l'élève lui-même. En collaboration avec l'ensemble des membres du personnel, les enseignants EABP assurent la réussite et l'inclusion des élèves ayant des besoins particuliers.

Liens avec les autres politiques de l'établissement

L'école secondaire publique Pierre-de-Blois considère que les politiques IB doivent être interreliées. À savoir, que la révision d'une politique peut entraîner l'amélioration ou l'ajustement d'une autre. C'est pourquoi les comités de révision ont établi une ligne de communication continue afin d'assurer un continuum logique entre les politiques.

À titre d'exemple relié à la politique d'inclusion, il est fort à-propos de mentionner la proximité que celle-ci peut avoir avec les engagements de la politique linguistique. Un élève ayant des besoins particuliers, ainsi que langagiers, est un exemple fréquent où il serait opportun d'assurer un lien logique entre ces deux politiques afin d'assurer un encadrement optimal pour l'élève pour qu'il bénéficie d'une organisation claire et d'un alignement valide de toutes les ressources nécessaires à sa réussite.

Objectifs en matière d'inclusion pour l'année scolaire 2021-2022

L'IB souligne que le processus lié à l'inclusion scolaire représente une mise en œuvre à long terme et suggère des pistes importantes aux établissements dans le [Guide de l'IB pour une éducation inclusive: ressource pour un développement à l'échelle de l'établissement](#). Lors de l'année scolaire 2021-2022, l'ESP Pierre-de-Blois s'engage à voir à l'intégration des élèves de la classe ressource lors des activités des journées décloisonnées en lien avec les divers ateliers rattachés à l'IB et aux compétences globales. De plus, une équipe de travail sera formée en début d'année scolaire afin de voir à la planification d'activités et de projets afin d'assurer leur réussite.

Révision

Un comité de révision, constitué du chef d'établissement, d'une direction-adjointe, du personnel responsable de la réussite des élèves, de la coordination des programmes de l'IB, d'une représentation étudiante ainsi que de parents, se penchera sur:

- l'actualisation de la politique d'inclusion,
- l'évaluation de la mise en œuvre de la politique d'inclusion de l'établissement,
- l'atteinte des objectifs pour l'année en cours,
- ainsi que, sur l'élaboration des objectifs pour la prochaine année scolaire.

Ce comité se réunira au minimum trois fois par année scolaire, une fois en septembre, une fois en février et une fois en mai en tenant compte des mises à jour des documents de l'IB et ceux du Ministère de l'éducation de l'Ontario en plus des besoins de l'école.

Le comité se servira des pistes de réflexion présentées dans le [*Guide de l'IB pour une éducation inclusive: ressource pour un développement à l'échelle de l'établissement*](#) afin de guider ses échanges.

RÉFÉRENCES

Cette politique d'inclusion fut inspirée des politiques établies par celles des écoles IB du CEPEO.

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL® (IB). (2019) Guide de l'IB pour une éducation inclusive : ressource pour un développement à l'échelle de l'établissement. Repéré à [the-ib-guide-to-inclusive-education-a-resource-for-whole-school-development-fr_...](#)

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL® (IB). (2018) Politique d'accès et d'inclusion. Repéré à [access-and-inclusion-policy-fr_22f83c02-c604-427b-8c9a-c2152ad698...](#)

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL® (IB). (2020) La diversité d'apprentissage et l'inclusion dans les programmes de l'IB. Repéré à [learning-diversity-and-inclusion-in-ib-programmes-fr_260d4ae1-cc74-45c5-b794-...](#)

BACCALAURÉAT INTERNATIONAL® (IB). (2019) Répondre aux besoins éducationnels des élèves dans la salle de classe - Supprimer les obstacles à l'apprentissage. Repéré à [meeting-student-learning-diversity-in-the-classroom-fr_e7009ba4-2e23-412b-a2...](#)

CONSEIL DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'EST DE L'ONTARIO. (2009). *Éducation de l'enfance en difficulté: Guide des parents*. Ottawa, le Conseil. [Éducation de l'enfance en difficulté](#)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO (2010). *Faire croître le succès : évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario, Première édition, 1re - 12e année*. Toronto, le Ministère.

[Faire croître le succès : Évaluation et communication du rendement des élèves fréquentant les écoles de l'Ontario. Pr](#)

ÉCOLE SECONDAIRE PUBLIQUE LE SOMMET. (s.d.) Politique d'inclusion. Repéré à [Copie de Politique inclusion PÉI](#)

ÉCOLE SECONDAIRE MILLE-ÎLES (s.d.). Politique d'inclusion. Repéré à [Politique inclusive: besoins éducatifs spéciaux](#)